



HAL
open science

**Conférence prononcée par la présidente à l'occasion des
Journées du Patrimoine : le pape, le roi et les tatars
Mamlakh et Touman à Poitiers, 1307-1308**

Claude Andrault-Schmitt

► **To cite this version:**

Claude Andrault-Schmitt. Conférence prononcée par la présidente à l'occasion des Journées du Patrimoine : le pape, le roi et les tatars Mamlakh et Touman à Poitiers, 1307-1308. *Revue historique du Centre-Ouest*, 2022, XIX (1), pp.363-371. halshs-04159228

HAL Id: halshs-04159228

<https://shs.hal.science/halshs-04159228>

Submitted on 17 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SEANCE DU SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020

Selon l'usage, la séance de rentrée de la Société des antiquaires de l'Ouest s'est tenue dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine. La présidente de la Société, Claude Andrault-Schmitt, a prononcé une conférence dans le Salon des Échevins de l'Hôtel de Ville, à 17 h. Cette communication n'étant pas destinée à être publiée, notamment parce qu'elle comporte des passages déjà développés dans deux numéros de la *Revue historique du Centre-Ouest (Les inattendus de la commande artistique ; Poitiers, une étape fortuite ou un cadre privilégié)*, nous en donnons ici un résumé développé, suivi des réactions des auditeurs.

LE PAPE, LE ROI (ET LES TATARS) AU PALAIS DE POITIERS : 1307, 1308

Le sujet touche à un épisode très mal traité par l'historiographie, voire oublié, souvent à la suite de confusions (Poitiers confondu avec Pessac, l'abbaye de Bonnevaux à Marçay confondue avec Bonneval en Périgord). Il est pourtant très long, plus de 16 mois. D'autre part, quand on le retient, c'est en raison de la décision d'installer la papauté à Avignon et, plus encore, de l'affaire des templiers : deux événements jetant sur la période une coloration négative. En revanche doit être retenu un article d'Edmond-René LABANDE, publié dans notre *Bulletin* en 1957.

Ce thème retrouve 60 ans plus tard une sorte d'actualité, pour quatre raisons :

- les découvertes de peintures murales de la cathédrale, qui ont permis d'évoquer le contexte des échanges et voyages d'artistes à l'époque du roi Philippe IV le Bel ;

- l'édition dans notre *Revue historique* de deux documents. D'une part un récit d'une cérémonie à la cathédrale, en juillet 1307 à la mémoire du roi d'Angleterre, où on voit l'entourage splendide de cardinaux, et le pape sous la pluie, à cheval, mettant et enlevant sa mitre de cérémonie. D'autre part la première ordonnance économique conservée de l'histoire de France, un maximum imposé des prix et des salaires visant à éviter l'enchérissement lors de la présence des deux cours, papale et royale ;

- la recherche d'iconographie pour l'exposition en cours intitulée *Les Belles heures du Palais*. Il existe en effet de belles enluminures (datées de 1403) montrant côte à côte le pape et le célèbre Hayton, moine-prince arménien, venu parler d'une stratégie possible en Terre Sainte, mais aussi le roi Philippe le Bel et un personnage à chapeau pointu qui est probablement un ambassadeur de l'Ilkan d'Iran ;



- une réflexion archéologique d'actualité sur la configuration médiévale du quartier. Car le palais, objet de toutes nos attentions scientifiques et archéologiques en ce moment, et les deux couvents attenants, celui des cordeliers et celui des jacobins, composaient en plein cœur de ville un pôle résidentiel comme il n'en existait nulle part ailleurs.

Clément V, autrement dit Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, était attaché à sa Guyenne natale. Après des pressions du roi de France et bien des délais, l'élection de cette personnalité jeune et assez neutre, quoi qu'on en dise, s'est faite en 1305 à Pérouse en Italie, alors que l'intéressé était en visite épiscopale... à Lusignan. Le couronnement eut lieu à Lyon, ville tout aussi neutre, car hors du royaume. Puis le pape est revenu en Bordelais où il a commencé à faire construire dans ses domaines de somptueux châteaux (voir Villandraut), et où il fut assez gravement malade. Mais le roi avait besoin de converser avec lui pour trois décisions : la première était la paix avec la Flandre, donc avec l'Angleterre dont le pape était ami, tractation qui aboutit au « fatal » mariage anglais de la princesse Isabelle. Il eut grand peine à imposer au pape deux autres débats, aussi absurdes qu'obsessionnels : condamner la mémoire de son prédécesseur, Boniface VIII ; condamner l'ordre des templiers.

Le lieu de la rencontre fit l'objet d'une âpre négociation comme le montrent les lettres échangées, qui sont savoureuses car de mauvaise foi. Le pape propose Toulouse, dans son sud natal et loin de Paris ; le roi préfère Tours, ville plus centrale dans la sphère capétienne. Le roi considère que la ville ligérienne, accessible par le fleuve, possédant un château en ville et beaucoup de demeures de notables, est plus apte à accueillir une grande foule grâce à ses facilités d'approvisionnement. Le pape lui répond ainsi : « on dit que dans la cité de Tours règne l'insalubrité atmosphérique ; nous avons appris cela non seulement par certains de nos frères [cardinaux], mais aussi par plusieurs habitants de ces régions-là, ainsi que par nos médecins. Aussi avons-nous choisi Poitiers » (trad. LABANDE). Il avance en outre la possibilité d'un séjour relativement peu onéreux, son entourage l'ayant matériellement préparé (on ne sait malheureusement pas comment).

Du 15 avril 1307 au 19 août 1308, le pape s'installe donc à Poitiers, où il loge au couvent des franciscains ou cordeliers, tout juste construit sur un grand pied après les opérations foncières de 1295 menées par le précédent évêque, Gautier de Bruges, ancien ministre de France des franciscains. C'est bien de cette époque que datent les hauts murs de percés de fenêtres et animé de contreforts qui se trouvent aujourd'hui dans la galerie marchande. Le pape, soucieux de sa santé, y aurait fait immédiatement creuser un puits de 36 brasses de profondeur dit-on, 30 jusqu'à l'eau, soit environ 55 m. Philippe le Bel le rejoint à plusieurs reprises, au début et à la fin de ce séjour dont la durée s'explique donc par les contraintes du calendrier royal. Il est hébergé en face, au couvent des dominicains ou jacobins, un peu plus anciennement construit, et on établit un pont entre les deux établissements, nous dit l'armorial municipal.

Une mention très brève dans les comptes royaux permet d'ajouter un troisième pôle politique, le palais. Il est en effet ordonné de payer 30 livres à Philippe, « peintre du roi, pour ses dépenses et celles de deux aides en son voyage à Poitiers sur ordre du roi, ainsi que pour l'achat de couleurs en vue de la restauration de la grande salle du palais » (trad. LABANDE). Les historiens ont toujours associé ces lignes avec une autre mention brève : celle de trois peintres attachés au roi de 1304 à 1323 au moins, des italiens d'origine romaine, Filippo Rusuti (ou Bizuti ?), peintre et mosaïste un peu

connu sur les bords du Tibre, son fils Johannes et un assistant, Nicolaus Desmarz (voir *Revue historique du Centre-Ouest*, tome XVI, 2017, 1, notamment p. 58-59). On peut supposer un décor de type héraldique, voire religieux pour donner du poids aux décisions prises en cet endroit (comparer avec l'aula de l'abbaye de Nanteuil, dont le décor est contemporain). Notre grande salle existait évidemment en 1307. Il y avait aussi une chapelle, qu'on voit parfaitement sur le plan Tusseau. Quant à la tour, il ne s'agissait pas encore de la tour Maubergeon, édifée 80 ans plus tard. Nous sommes seulement en mesure de dire, grâce aux fouilles en cours, que sa partie inférieure était alors de plan différent et d'implantation décalée vers le nord. Il convient d'insister sur le fait que la salle, la tour et la chapelle avaient en 1307 pour une partie de leur plan, leur décor, et la plupart de leurs ouvertures, un aspect qui datait des travaux d'Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX. Tous ces lieux avaient en effet été rénovés 50 ans avant notre histoire.

Bien qu'on n'ait plus de sources locales, on sait que le maire Guillaume Lalleman est fort préoccupé et doit engager et vêtir aux frais des habitants une escorte de 12 sergents. Accompagnaient le roi bien évidemment nombre de princes de sa famille, ses conseillers, ses officiers, mais en outre (pour le deuxième séjour) une grande partie des représentants de l'assemblée de Tours dite « états généraux ». Le contexte est le même que celui de l'installation de la papauté en Avignon dans les années suivantes : des problèmes d'approvisionnement aigus, une crainte de pénurie et de renchérissement. Se sont ajoutées compétition et frictions entre gens du roi et gens de la curie : le 13 mai 1308 par exemple, un cardinal écrit au roi pour se plaindre que ses gens ont profité du séjour de la curie à Ligugé pour occuper les logements des cardinaux, eux-mêmes évidemment réquisitionnés sur les habitants. Les superlatifs sont de mise : d'après Bernard GUILLEMAIN, avec la curie une ville prend en charge environ 500 personnages, domesticité non comprise. Ce sont environ 400 personnes qui s'ajoutent au personnel pontifical lorsque Philippe le Bel arrive à Poitiers.

Quelques chiffres sont disponibles. Du côté du roi, on dispose de comptes sur tablette de cire qui prouvent des aumônes aux deux grands couvents : 120 livres aux dominicains, 45 livres aux cordeliers. S'ajoutent des cadeaux aux familiers des princes et rois de passage. On rencontre un paiement au « guetteur » du château (le château de la confluence). Sont prises en charge les funérailles du cuisinier du roi et celles de son échanson, morts dans la ville. Notons un poste très lourd : une longue liste de locations de « roncins » et palefrois par des valets et familiers, ou de compensations pour la mort de ces montures. Du côté du pape il existe aussi des comptes : par exemple 50 conducteurs d'animaux de bât ont accompagné à Poitiers la cour pontificale pour les bagages ; dans la semaine du 27 avril 1307, la table du pape consomme plus de 100 hectolitres de vin et 44 bœufs.

Notre source originale, maximum des prix et des salaires (et non minimum des salaires comme on l'a écrit), est constituée d'une suite d'articles en français (intégralement édités et commentés dans la *Revue historique du Centre-Ouest*, tome XVII, 2018, 2, p. 253-276, avec l'aide d'Olivier JEANNE-ROSE). Cette pièce se trouvait dans les liasses et registres détenus à sa mort par le célèbre Guillaume de Nogaret. C'est une ordonnance édictée par le sénéchal de Poitou et Limousin, représentant du roi de France, le Bourguignon Pierre de Villeblevin, dont les rapports n'étaient bons ni avec la municipalité ni avec le clergé. L'importance de ce premier maximum de l'histoire de France n'a pas échappé. Plusieurs items en ont été publiés dès 1746 par l'académicien et

économiste DUPRE DE SAINT-MAUR, dans son *Essai sur les monnoies*. Le document est aussi mis en exergue par les spécialistes de Moyen français en tant que langue (Antoine THOMAS). C'est une mine souvent citée dans les lexiques, qui permet d'ajouter des exemples de plus ancienne occurrence, ou des cas de régionalisme, au vocabulaire connu.

L'énumération parle à tous, avec pittoresque, mais l'interprétation économique proprement dite est décevante parce qu'on n'a pas de points de comparaisons. On ne sait pas si les prix et salaires sont élevés pour l'époque ou non. Pour ce qui concerne les salaires, terme anachronique, l'intérêt du texte est à trouver dans la liste de métiers cités. Mais également dans le tableau d'une hiérarchie : les « bons » charpentiers et maçons sont moins bien payés que les « menus », les valets et aides moins que leurs maîtres, les forgeurs plus que les batteurs de métal, etc.

Quant on passe sans transition du microcosme à l'échelle de deux voire trois continents, on doit s'imaginer ce qu'implique un rang de capitale de la chrétienté. Notons le passage de quelques importants personnages. Le frère du roi, Charles de Valois, père de la future branche régnante, cherche un appui contre les Grecs. Il est théoriquement titulaire de l'empire byzantin, par mariage avec Catherine de Courtenay ou de Constantinople ; il vient d'échouer à conquérir la Sicile contre les aragonais, moyennant des exactions en Toscane, et de réussir quelques annexions (comme Lille) à la tête de l'ost français en Flandre. Bien que muni de cadeaux somptueux, coupes d'or ornées de pierres précieuses, il obtient du pape à Poitiers moins que ce qu'il espérait : tout de même l'aide pour lancer une croisade, notamment l'octroi des décimes, l'impôt pontifical, et des bulles pour s'allier le roi Serbe, Stefan Uroš II, fils d'une Anjou mais appelé souverain « russe ». Charles de Valois négocie aussi son troisième mariage, qui aurait été célébré à Poitiers. Charles II d'Anjou, dit le Boîteux, roi de Jérusalem et de Sicile (plus exactement roi de Naples, fils du premier angevin de Naples, prince de Salerne, comte d'Anjou, du Maine et de Provence), tente lui aussi d'obtenir de l'argent et de l'aide pour la reconquête de la Sicile. Plus important pour l'avenir : il fait ouvrir à Poitiers le procès de canonisation de son fils Louis, cordelier, jeune évêque de Toulouse, mort à Marseille, qui deviendra saint Louis d'Anjou, et dont le culte sera précoce à Poitiers, sans doute pour cette raison. Ajoutons la suite fastueuse du roi Jaime II de Majorque.

Les Poitevins peuvent également voir passer les ambassadeurs. Denis 1^{er} du Portugal, roi pacificateur et poète, fait signer à Poitiers la naissance de l'université de Coïmbra, entérinant le déplacement de la jeune institution depuis Lisbonne (coïncidence à retenir dans l'histoire des deux universités sœurs). Le roi de Norvège Haakon V Magnusson obtient une aide, tout comme l'Ecosse.

Il faut souligner l'importance des frères des ordres mendiants, notamment cordeliers, grâce auxquels sont nouées des relations avec des pays d'évangélisation, comme le Maroc où on nomme depuis Poitiers un évêque, 90 ans après la rencontre mythique entre St François et le sultan. Le 23 juillet 1307, le pape organise à Poitiers la chrétienté en Chine, sous la forme d'évêchés de ville. Un franciscain italien est nommé évêque de Pékin ; 6 autres sont envoyés comme évêques d'autres villes, mais on n'a plus que 3 noms, les autres n'étant jamais revenus.

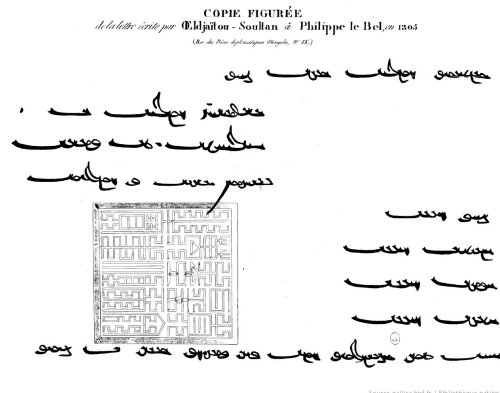
Si la Chine est le pays de l'est des Mongols, envahi par Gengis Kan vers 1200 et devenue dynastique en 1279, ce sont les relations avec les pays mongols de l'ouest qui illustrent le mieux l'ampleur de la géopolitique débattue à Poitiers. On a raillé parfois

les courriers et ambassades mongoles, comme représentant une utopie ou illusion. Or c'est une chose ancienne et sérieuse, liée à la stratégie de la tenaille : le souhait de prendre à revers les Turcs ou plus exactement, à notre époque, « Turcs » étant un terme aussi générique que « Tatars », les Mameluks d'Égypte, qui occupent le sultanat du Proche-Orient depuis 1250. Saint Louis s'est montré à ce titre très persévérant, alors qu'il avait reçu de ses commissaires envoyés jusqu'à Karakorum, au cœur de la Mongolie, des rapports négatifs sur la ruse, la cruauté, la puissance des Mongols. Il faut cependant se méfier de l'historiographie capétienne traditionnelle, ne serait-ce que parce que le corpus mongol de sources écrites est impressionnant et qu'il donne une tout autre image de ces barbares. Ou encore parce que, précisément à cette époque, fut commandé à un vizir de Sultanya un traité destiné à réconcilier « les peuples du Livre ». Le pape a toujours caressé l'idée que l'aide des Mongols ou l'aide aux Mongols pouvaient aboutir à leur conversion. Même si c'était un fantasme d'un côté, une ruse de l'autre, il y avait des points d'appui dans la réalité, comme l'influence sur les princesses du christianisme nestorien. Mais la situation religieuse allait changer, tout autant que la situation militaire.

Au début du XIV^e siècle, l'aire mongole comporte plusieurs Ilkanats, tous dirigés par des descendants de Genghis Khan. Celui qui nous intéresse est l'Ilkanat d'Iran : ceci dit sans anachronisme, l'Iran existant depuis le milieu du XIII^e siècle sous ce nom. L'Ilkan Ghazan abandonne le principe d'empire universel de Genghis Khan et se convertit à l'Islam sunnite en 1295, essentiellement pour s'aligner sur ses généraux. Son frère et successeur, Öljeitü, aurait été baptisé par sa mère et appelé Nicolas en hommage au pape franciscain Nicolas IV ; il est devenu bouddhiste, puis est revenu à l'Islam sunnite, et c'est lui qui finalement a fait de la Perse une région chiite. Décision dont nous mesurons encore les conséquences. Il est également connu pour avoir fait édifier son propre somptueux mausolée. L'Ilkanat s'est effondré ensuite : Öljeitü subit une grave défaite en 1312, mais c'est la naissance de l'empire ottoman proprement dit, à la suite du traité d'Alep entre Mameluks et Mongols, qui sonne 10 ou 20 ans plus tard le glas de notre diplomatie. Dans cette histoire, contrairement à ce qu'on a écrit, il s'agit d'une pure logique territoriale : malgré quelques victoires, Ghazan était très souvent arrêté par des problèmes d'intendance ; il fallait nourrir et faire boire hommes et chevaux. Il rusait avec ses alliés chrétiens, dont les Francs n'ont finalement jamais fait partie. On dit généralement que c'est le prince-moine arménien Hayton qui conseilla en 1307 de demander aux Mongols d'attaquer Alep plutôt que l'Égypte – mais ils l'avaient déjà fait. On connaît aussi pour la même année les arguments d'un véritable plan proposé par les ordres militaires, Templiers et Hospitaliers : la reconquête de la Terre Sainte devait se faire avec l'aide des cavaliers mongols mais aussi celle des Arméniens, effectivement très efficaces pour l'art de la guerre, notamment pour la poliorcétique.

Les registres de Clément V gardent la trace, pour Poitiers, du départ d'un frère cordelier chez les « Tatars ». Puis d'une lettre « aux Tatars », datée du 1^{er} mars 1308, répondant à la promesse de 100 000 cavaliers pour attaquer les Mameluks (contre le chiffre de 30 000 dans le mémorandum des moines-chevaliers). Ces propositions, écrit le pape, font autant de bien à la chrétienté que le pain apporté à Daniel dans la fosse aux lions. Une réponse à une proposition orale complétant une lettre encore conservée aux Archives nationales ? Il faut ajouter en effet au dossier une missive de l'Ilkan d'Iran, marquée du sceau carré caractéristique des Mongols, qui est la dernière du genre avant rupture des relations. Elle a été analysée en 1824 (ABEL MESURAT) mais les spécialistes les plus récents y font souvent allusion, reconnaissant qu'elle a été écrite en 1305 et

qu'elle a été portée par une ambassade en 1307 tant à la cour de France qu'à Westminster. Cette lettre est écrite en mongol sous caractères ouïgours, traduite au revers en italien de Pise, avec quelques bribes de persan. Preuve que la chancellerie mongole était très développée, avec des scribes polyglottes qui connaissaient le persan, l'ouïgour, le tibétain et le tangut. Mais l'oral était important aussi, ce qui permet de se demander si l'enluminure représentant des ambassadeurs à chapeau pointu au palais de Poitiers ne doit pas être considérée avec sérieux.



Face à cette question est intervenue la chance qui sourit parfois aux chercheurs : la rencontre de quelques lignes fort intéressantes dans une source consultée pour tout autre chose (une question d'histoire de l'architecture religieuse), une *Chronique anonyme de Saint-Martial de Limoges* :

« six Tartares traversèrent le Château de Limoges, allant voir le seigneur Clément, qui était à Poitiers l'an 1307. On dit qu'ils étaient missionnés vers ledit seigneur pape par le roi des Tartares [...] Jacques, roi de Majorque, passa au Château de Limoges aux ides de juin 1307. Il venait de chez le seigneur pape et fut reçu en procession avec chapes et toutes cloches sonnantes par le couvent de Saint-Martial. » (trad.)

Si la lettre de 1305/7 est bien celle portée par des ambassadeurs en chair et en os, alors on peut en conclusion se risquer à nommer le personnage de l'enluminure. Car elle nous donne, fait extraordinaire, le nom des porteurs, Mamlakh et Touman (ce dernier traduit en italien Tomaso), « qui expliqueront de vive voix mes intentions », dit l'Ilkan. Cette expression justifie que l'on ait besoin de porteurs de lettres qui soient plus que des exécutants, de véritables ambassadeurs, chapeaux pointus ou pas.

De nombreuses questions sont posées par l'assistance : sur les œuvres attribuées au peintre Rusuti, sur la possibilité qu'il existe encore des traces du décor de la grande salle, sur l'existence des interprètes, sur l'exécution du vizir, sur les raisons de la longueur du séjour du pape... Comme un certain nombre d'auditeurs se sentent frustrés de ne guère avoir entendu parler du procès des templiers, Claude Andrault-Schmitt reprend différents aspects de la question. D'abord elle se justifie en disant qu'elle a préféré un tableau fastueux à un épisode assez sordide. D'autre part, elle a voulu redresser les défauts d'une historiographie qui n'a traité que de cette affaire, et cela dès la mort du pape. Et puis les débats en consistèrent dans la grande salle du palais de Poitiers ne représentent qu'une étape dans la disparition de l'ordre, qui a été délibérée plus tard au concile de Vienne sur le Rhône. Par ailleurs, on notera que les 70 templiers

conduits dans la ville pour témoigner ne représentaient que du menu fretin, les chevaliers les plus importants, dont le grand Maître, étant détenus par le roi qui ne souhaitait pas les faire voyager.

La conférencière fait état de son intérêt pour l'ordre ainsi que de ses recherches sur l'architecture de ses maisons. Elle explique ce qu'étaient les domaines ruraux, occupés par peu de monde (un chevalier mais pas toujours, un sergent, un chapelain, des valets et serviteurs). Ils étaient chargés de procurer des revenus pour mener la guerre outremer, mais accueillaient aussi les combattants en fin de carrière. Les templiers étaient également des armateurs (voir l'importance de La Rochelle) et des banquiers : ils conservaient dans la forteresse du Temple de Paris le trésor royal et même les résultats des contrôles des comptes. Malheureusement, ils n'étaient pas très férus d'écrit, et ils n'ont pratiquement pas laissé d'archives de l'ordre proprement dit. C'est souvent par les témoignages des moines-soldats lors des procès (à cet égard MICHELET reste lisible) que l'on peut faire une histoire antérieure à 1307, rétrospective en quelque sorte, en rencontrant des lieux ainsi que des personnages qui ont connu des batailles, des blessures, parfois de longues captivités, enfin nos maisons templières de campagne. Les templiers ont subi le premier procès stalinien de l'histoire, persuadés en avouant des turpitudes, souvent sous la torture, que c'était pour le bien de l'ordre. Lesquelles turpitudes, par une aberration qu'on explique mal, furent prises au sérieux par Philippe le Bel, qui était réellement pieux, et persuadé que les chevaliers étaient hérétiques. On ne peut cerner toutes les motivations du roi, qui n'étaient pas seulement financières. En revanche les souverains de la péninsule ibérique et d'Angleterre, parmi d'autres, ont continué à protéger l'ordre, et n'ont accepté qu'à contrecœur sa suppression.

En réagissant à une dernière intervention de la salle, Claude Andrault-Schmitt commente l'image symbolique de l'ordre : un cheval monté par deux chevaliers casqués, qui évoque l'activité guerrière mais aussi la qualité de communauté monastique. Elle rassure aussi : il est vraisemblable que nombre de templiers, se laissant pousser les cheveux et se rasant la barbe, se sont échappés et ont été absorbés par la société civile. Pour sa part, elle se demande particulièrement ce qu'a pu devenir Guillaume de Chamborand, précepteur de Blaudeix (Creuse), « procureur » de l'ordre lors du procès.

La séance se termine à 18 h 30 par des remerciements aux services de la Ville qui ont assuré avec efficacité l'accueil et le fonctionnement audio-visuel.